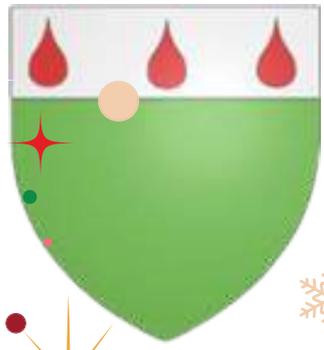


Regard sur Écurie

Janvier 2025



Meilleurs Voeux



mairie.ecurie62@outlook.com
www.mairiecurie.fr



L'ÉDITO du Maire

Chères Scuriaçoises, Chers Scuriaçois,

Vous êtes venus nombreux à notre traditionnelle cérémonie des vœux qui s'est déroulée le vendredi 10 janvier 2025 à 19h. Je vous en remercie.

Ces moments de convivialité sont importants pour nous tous et contribuent au "Bien Vivre Ensemble".
Vous retrouverez sur le site internet de la mairie le diaporama présenté lors de cette cérémonie.

J'ai une pensée amicale et chaleureuse pour toutes les personnes éprouvées.

Dans ce nouveau numéro de Regard sur Écurie, nous vous proposons une rétrospective de l'année 2024 et vous découvrirez quelques projets à venir.

Nous avons souhaité ce lundi 20 janvier 2025, la bienvenue à Mme Jessica LAMPIN, votre nouvelle secrétaire de mairie.

Après une pause d'un mois, les travaux d'assainissement ont repris le lundi 13 janvier 2025 au niveau de l'impasse des Ablais. La fin de cette dernière phase est programmée fin avril 2025.

Je vous remercie pour votre collaboration et votre patience.

L'équipe municipale, les agents communaux, les bénévoles de nos associations et moi-même, vous réitérons nos meilleurs vœux pour 2025.

Bien chaleureusement,
Votre Maire,

Charline CAILLIEREZ



Diaporama
des vœux

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

63 rue de ROCLINCOURT
62223 ÉCURIE

☎ 09.71.72.59.57

Horaires d'ouverture

Lundi de 14h30 à 16h30

Mercredi de 14h00 à 19h00

Samedi de 9h00 à 12h00

(sauf Conseil Municipal)

CHANGEMENT
D'HORAIRE

Courriel

mairie.ecurie62@outlook.com

Site officiel

www.mairieecurie.fr

Bibliothèque

Lundi 16h30 à 17h30

Mercredi 14h00 à 15h00

Samedi 11h00 à 12h00

Vendredi 16h00 à 17h00

École Haroun Tazieff

☎ 09.71.72.59.58

Point Info déchets SMAV

☎ 0800.62.10.62

Bus ARTIS

☎ 0811.000.089

Numéro d'urgence sociale :

☎ 115

Communauté Urbaine d'ARRAS

La Citadelle
146 Allée du Bastion de la Reine
CS 10345

62026 ARRAS Cedex

☎ 03.21.21.87.00

✉ infos@cu-arras.org

Les Commémorations

Dans le rétro 2024 



*Mardi 19 mars
Mercredi 8 mai
Dimanche 14 juillet
Lundi 11 novembre*



La Réunion Publique Assainissement

2^{de} tranche de travaux

Mardi 25 Juin



Chasse aux œufs

Samedi 30 mars



Stages de réussite

Mme Blandine DUFLOT,
Professeure, accompagne les
élèves afin de consolider leurs
acquis.

*1 semaine pendant les vacances d'avril
1 semaine pendant les vacances d'août
1 semaine pendant les vacances d'octobre*

Animation J.O. dans l'école

Lundi 15 avril

**Remise des livrets pédagogiques
accompagnés d'une pièce de 2 €
à chaque enfant.**



Classe des CE1/CE2



Les animations pour les enfants

Dans le rétro 2024 

Fête des écoles

Samedi 15 juin



Journée inter-centre Bassin de vie Nord

Vendredi 19 juillet



**CENTRE DE
LOISIRS**

Les animations pour les enfants

Dans le rétro 2024

RENTRÉE DES CLASSES

Lundi 2 septembre



Classe des CE1/CE2

“ Cette année, sous la bienveillance de Mme DUFLOT, l’aventure commença par un matin ensoleillé. Les enfants, armés de leurs cartables flambant neufs, franchirent les portes de l’école avec un mélange d’excitation et d’appréhension. ”

Noël des enfants

“ Magie, ventriloquie, et un soupçon de folie de Noël : le cirque Weiss vous offre un spectacle tellement incroyable que même le Père Noël en redemande ! ”



Marché de Noël par les parents d’élèves

“ Félicitations aux enfants et aux enseignantes pour cette belle prestation. Les chants étaient superbes ! ”



Vendredi 13 décembre

Mercredi 18 décembre

Les autres animations

Dans le rétro 2024



Après-midi des aînés

Dimanche 14 avril



"Philippe Lourdel a gratté sa guitare et nos cœurs !
Un après-midi des aînés mémorable... on en pince encore !"

Animations bassin de vie Nord

Samedi 25 mai

Activité Marche pour ÉCURIE



"La marche d'ÉCURIE ?
Tellement bien organisée, qu'on a fini... sur les rotules !
Heureusement, la désaltération était à la hauteur : de quoi nous remettre d'aplomb !"

Lundi 23 décembre

Distribution des colis des aînés



Les autres animations

Organisées par le Comité des Fêtes

Dans le rétro 2024



Samedi 29 et dimanche 30 juin



LES ÉLECTIONS DU DIMANCHE ONT PERTURBÉ NOTRE TIMING !



Les autres animations

Organisées par le Comité des Fêtes

Dans le rétro 2024



Réveillon *Mardi 31 décembre*
2024
2025

Samedi 26 octobre

Fête de la bière



"Accrochez-vous à vos chopes ! Le bar a tremblé (littéralement) ! Les intrépides danseuses du comité ont pris d'assaut la scène... enfin, le bar ! Oui, vous avez bien lu : le bar ! On espère qu'il est solide !"



LES TRAVAUX COMMUNAUX

PARC COMMUNAL DES ÉCURIADES

INSTALLATION D'UNE TABLE
PIQUE-NIQUE ET D'UN BANC



AVEC LE CONCOURS
DE MARC DERAMBURE,
ET DE SON MANITOU.

“Après des efforts herculéens (surtout pour le Manitou), Anthony et Marc vous offrent une pause bien méritée aux Écuriades avec l'installation d'une table de pique-nique et d'un banc.”

CHEMIN DES FONDS

RÉFECTION DES TROUS



INSTALLATION DE CHÂÎNES
CHEMIN AFR



AFIN D'ÉVITER LES DÉPÔTS SAUVAGES

CIMETIÈRE SAS AFDEM

AMÉNAGEMENT D'UN COLOMBARIUM
REJOINTOIEMENT DU MURET CENTRAL



ÉGLISE axians

INSTALLATION DES TRANSMETTEURS
POUR LA VIDÉOPROTECTION



VIDÉOPROTECTION



TAILLE DES GRANDS ARBRES

À PROXIMITÉ DE L'ÉGLISE



"Panique dans le village ! On a cru que Godzilla était de retour. En fait, c'était juste la société KALITA et Anthony qui s'occupaient de l'élagage. Heureusement, ils ont plus de talent avec les tronçonneuses qu'avec les effets spéciaux."

SENTIER DES MEUNIERIS



CLOTURE JARDIN DE L'ÉCOLE



AMÉNAGEMENT DU JARDIN

AMÉNAGEMENT DE LA SORTIE EXTÉRIURE



MAIRIE



RÉFECTION DE LA
PILASTRE
ET DES MARCHES DE LA
SALLE DES FÊTES



LES TRAVAUX DE LA C.U.A. SUR NOTRE COMMUNE

Dans le rétro 2024



POSE D'ARCEAUX À VÉLO

PARC DES ÉCURIADES



ÉCOLE



MAIRIE



PISTE CYCLABLE



TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT



Les constructions

À venir... 



Lotissement SOAMCO

38 terrains à bâtir

23 terrains réservés

Les travaux vont démarrer



Lotissement EUROPEAN HOMES

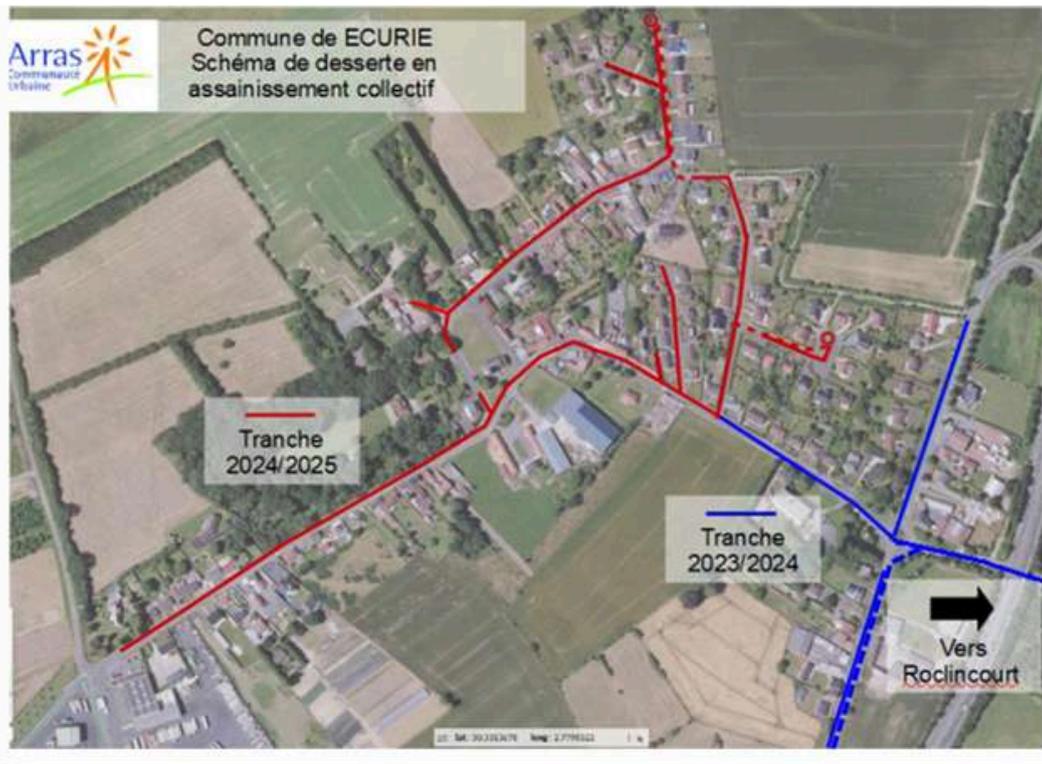
38 constructions à réaliser

Programme en plusieurs phases

Le dossier est en cours d'instruction

La poursuite des travaux d'assainissement

À venir... 



TRAVAUX
financés
par la CUA
à hauteur
de
1.415.000 € HT

TRAVAUX DU 13 JANVIER AU 24 FÉVRIER

Impasse des ablais

Résidence de la couture aux buissons

Rue de Thélus

Place de l'église

Rue du Clabaut



TRAVAUX DU 25 FÉVRIER AU 13 MARS

Résidence de la Couturelle

TRAVAUX DU 14 MARS AU 18 AVRIL

Allée des thuyas

La poursuite des travaux d'assainissement

À venir... 

Dans quels délais les habitants devront se raccorder ?

2 ans



ATTENTION  **AFIN DE POUVOIR BÉNÉFICIER DES SUBVENTIONS, LES PROPRIÉTAIRES DOIVENT ATTENDRE LE COURRIER DE LA CUA LEUR ANNONÇANT LA POSSIBILITÉ DE SE RACCORDER.**

Une fois les travaux en domaine privé terminés, prendre contact avec VEOLIA au ☎ 03 21 22 77 42 qui délivrera le certificat de conformité. S'en suivra l'instruction par la CUA de votre dossier et le versement de la subvention dans le trimestre.



Quelques chiffres clé



144

Le nombre de branchements



2.520 m

La longueur du réseau d'eaux usées



1.415.000€ HT

Le montant estimé des travaux

Créations de 40 places de stationnement autour de l'église



Installation d'une borne IRVE

Début des travaux : 1^{er} ou 2^d semestre

Montant des travaux : 150 000 € HT



"ÉCURIE passe à l'électrique !
Bientôt, plus besoin de chevaux-
vapeur, mais des kilowatts-
heure. Grâce à la CUA, une
borne IRVE va être installée,
pour le plus grand bonheur des
conducteurs branchés... et des
chevaux qui pourront enfin se
reposer"



TRAVAUX financés par la CUA

THÉO



ÉMMA



Réinstallation des figurines Signakid

"Théo et Emma ont un grand
message : Attention aux passages
piétons ! Ils ont l'œil sur vous !
Alors, levez le pied et soyez
prudents, sinon vous aurez affaire
à leurs... charmantes
remontrances! Et rappelez-vous :
même une petite figurine peut
faire de grandes choses pour la
sécurité !"



Piste cyclable

A venir... 



ÉCURIE

STE-CATHERINE



Après plusieurs années d'études de faisabilité rigoureuses, financées par la Communauté Urbaine d'Arras, une nouvelle piste cyclable va être inaugurée. Ce projet, fruit d'une collaboration étroite entre les services techniques et les experts en mobilité douce, offrira désormais un itinéraire sécurisé et agréable pour les cyclistes. Cette réalisation concrétisera l'engagement de la CUA en faveur du développement durable et des modes de transport alternatifs.



Inauguration prévue le 14 juin 2025



Nous vous y attendons nombreux

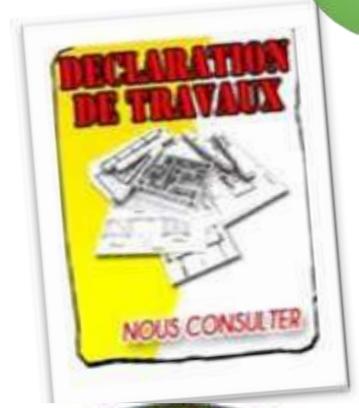




Déclaration de travaux

Des demandes de permis de construire ou des déclarations de travaux doivent obligatoirement être réalisées avant tout commencement de travaux pour les projets suivants :

- ✓ Installation d'un abri de jardin, d'une véranda, d'une pergola, d'un carport, d'un garage... ;
- ✓ Création d'une piscine ;
- ✓ Installation de clôtures et portails (mur, haies...) ;
- ✓ Modification de l'aspect extérieur du bâtiment ; (fenêtres, portes, volets, toitures...) ;
- ✓ Pour toute question, n'hésitez pas à vous rendre en mairie.



Rappel des règles concernant l'égommage



Les arbres, arbustes, haies, branches doivent être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal.

Les riverains des voies communales et des chemins ruraux doivent procéder à l'égommage des branches ou à l'abattage des arbres morts qui menaceraient de tomber sur les voies et chemins.

Les haies doivent être taillées de manière à ce que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.



Les distances légales :

L'article 671 du Code civil impose :

- ✓ une distance de 2 mètres au moins de la limite séparative, pour les plantations destinées à dépasser 2 mètres de hauteur ;
- ✓ une distance de 0,50 mètre au moins pour les plantations ne devant pas dépasser 2 mètres de hauteur. Il est cependant possible de planter à cette distance un arbre qui doit normalement s'élever à plus de 2 mètres, à condition de l'étêter régulièrement à cette hauteur.

Vie communale.



Les déjections canines... respectons nos voisins.

Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée, les parcs et jardins restent propres. Pour cela, il n'y a qu'une seule solution, ramasser les crottes avec les sacs destinés à recevoir les déjections canines.



Depuis le 11 décembre 2020, le nouvel article R.634-2 du code pénal modifie les sanctions liées à ce type d'infraction. Il s'agit désormais d'une contravention de 4^{ème} classe punie d'une amende forfaitaire de 135 euros (règlement du PV dans un délai de 45 jours ou 60 jours par téléprocédure sur Internet). Elle peut être majorée à 375 euros (en cas de paiement après 45 jours ou 60 jours selon le mode de règlement).



Obligations relatives aux chiens dans les espaces publics



Accès au Parc communal des Écuriades



Beaucoup d'enfants viennent s'amuser sur le parc communal.

- ✓ Dans le parc communal et sur l'espace public, tous les chiens doivent être tenus en laisse.
- ✓ Les chiens dangereux doivent être tenus en laisse par un adulte et obligatoirement muselés. En cas de constatation de non-respect, l'animal sera conduit à la fourrière.
- ✓ Nous remercions les propriétaires et les résidents de l'entrée du parc communal de bien vouloir veiller à la propreté et à la sécurité des accès pour les enfants.



Vie communale.



Nos joies...

Pauline JOSEPH née le 14 novembre 2024



Nos peines...

Mme Geneviève KLEIN née FRANCOIS décédée le 5 mai 2024

Mme Bernadette HOCHART née VIVET décédée le 25 décembre 2024

Mme Françoise SIGNORELLA née ADDARIO décédée le 10 janvier 2025



Accueil Mairie sans RDV :

Le lundi de 14h30 à 16h30

Le mercredi de 14h00 à 19h00

Le samedi de 9h00 à 12h00

Sur RDV en dehors de ces plages.

Permanence des élus: samedi de 11h à 12h



Fermeture exceptionnelle :

Du 10 au 19 février 2025

Du 5 avril au 12 avril 2025

